



**Compte rendu de la réunion des Secrétaires généraux des Parlements de l'UE réunis à Luxembourg
les 14 et 15 février 2016**

La réunion des Secrétaires généraux des Parlements de l'Union européenne a eu lieu les 14 et 15 février 2016 au European Convention Center Luxembourg à Luxembourg.

Une réunion des Secrétaires généraux de la Troïka a eu lieu en amont de la réunion.

La réunion a été ouverte par le Secrétaire général de la Chambre des Députés du Luxembourg, M. Claude FRIESEISEN. Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire général a passé en revue les six réunions interparlementaires ayant eu lieu au cours du deuxième semestre 2015 sous la Présidence luxembourgeoise : la réunion des Présidents de la COSAC, la Conférence interparlementaire pour la PESC et la PSDC, la Conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'UE et la séance plénière de la COSAC. A côté de ces conférences interparlementaires traditionnelles, la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg a organisé une réunion des Présidents des Commissions des Affaires sociales et une réunion des Présidents des Commissions de la coopération au développement. En outre, la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg a été chargée d'organiser une réunion du groupe de travail de la COSAC.

Ensuite, S.E.M. Mars DI BARTOLOMEO, Président de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, a adressé aux participants un discours de bienvenue où il a notamment insisté sur le renforcement de la dimension sociale en Europe. Le Président de la Chambre des Députés du Luxembourg s'est également prononcé sur la crise migratoire en déclarant notamment que l'Europe aurait besoin d'une forteresse de valeurs et non pas de fil de fer barbelé.

Lors de la première session, M. FRIESEISEN a présenté le projet de programme de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE, qui se déroulera à Luxembourg du 22 au 24 mai 2016. Les thèmes qui seront abordés par les Présidents sont :

- *la gestion des flux migratoires (sauvetage en mer et premier accueil des réfugiés, relocalisation et réinstallation, respect de l'acquis de Schengen, protection des frontières extérieures, paix, coopération au développement),*
- *le renforcement de l'Union européenne (présentation de la déclaration de Rome « Plus d'intégration européenne : le chemin à parcourir », solidarité européenne/clivages, dimension sociale de l'Europe, respect des droits fondamentaux, réforme de la loi électorale de l'UE),*
- *le rôle des Parlements nationaux et coopération interparlementaire (dialogue politique renforcé, contrôle parlementaire d'Europol, semestre européen, concertation entre Parlements),*
- *la nécessité d'assurer la sécurité des citoyens dans le respect des libertés fondamentales (nouveaux moyens de lutte contre le terrorisme, rôle des Parlements nationaux).*

M. FRIESEISEN a conclu la présentation du projet de programme de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE en informant les Secrétaires généraux que les Présidents effectueront



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

probablement une visite des points symboliques du village vigneron de Schengen et qu'ils auront une audience avec Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri.

Ensuite, le Secrétaire général du Sénat néerlandais, M. Geert Jan HAMILTON, a présenté brièvement la dimension parlementaire de la Présidence néerlandaise.

Lors de la deuxième session, les Secrétaires généraux des Parlements de l'UE ont échangé leurs vues sur des questions relatives à IPEX. La délégation italienne, qui assure la présidence d'IPEX, a présenté brièvement le rapport annuel d'IPEX. Tout au long de la présidence italienne, des réunions et des groupes de travail ont été organisées à Rome, Bruxelles, Vienne et Luxembourg. En outre, la délégation italienne a mis l'accent sur le document concernant le rôle et la mission d'IPEX qui a été élaboré lors de la dernière réunion du Conseil d'IPEX à Rome.

Les Secrétaires généraux ont approuvé la nouvelle composition du Conseil d'IPEX, qui prendra ses fonctions à partir de la prochaine Conférence des Présidents et qui se compose de la manière suivante : le Luxembourg (Chambre des Députés - Présidence), l'Italie (Chambre des Députés et Sénat), les Pays-Bas (Chambre des Députés et Sénat), la Slovaquie (Conseil national), l'Autriche (Conseil national et Conseil fédéral), la Belgique (Chambre des Députés et Sénat), le Danemark (Folketing), la France (Assemblée nationale et Sénat), l'Allemagne (Bundestag), la Pologne (Sejm et Sénat), la Grèce (Parlement hellénique), le Portugal (Assemblée de la République), la Roumanie (Chambre des Députés et Sénat), le Royaume-Uni (House of Commons), et le Parlement européen.

Le Luxembourg, l'Italie, la Slovaquie, les Pays-Bas ainsi que le Parlement européen sont membres *ex officio* du Conseil d'IPEX. La présidence luxembourgeoise enverra dans les prochains mois une lettre d'intention concernant le financement 2017-2018 du responsable d'information d'IPEX.

Les conclusions telles que modifiées ont été adoptées.

Finalement, il a été retenu que la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg organisera la réunion des correspondants d'IPEX en automne 2016.

La troisième session de la réunion des Secrétaires généraux des Parlements de l'UE a été consacrée au « rôle des Parlements dans l'éducation à la citoyenneté ». M. Harald DOSSI, Secrétaire général du Parlement d'Autriche et Mme Michèle SCHILT du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du Grand-Duché du Luxembourg, *Zentrum für politisch Bildung* (Centre pour l'éducation à la citoyenneté) ont pris la parole en tant qu'orateurs principaux.

Mme SCHILT a brièvement expliqué la notion d'« éducation à la citoyenneté » et a exposé quelques exemples de bonnes pratiques de Parlements qui jouent un rôle dans l'éducation à la citoyenneté. M. DOSSI a exposé à ses homologues les lignes directrices des projets et programmes du Parlement d'Autriche concernant l'éducation à la citoyenneté.

L'objectif de l'éducation à la citoyenneté est entre autres d'encourager les jeunes à s'engager au niveau politique, tout en donnant l'occasion aux Parlements de s'approcher des citoyens et d'expliquer le travail parlementaire.

Plusieurs intervenants ont notamment mis l'accent sur la nécessité d'informer le public de manière transparente par l'intermédiaire d'Internet et d'organiser des portes ouvertes respectivement des visites guidées. Certains ont souligné l'importance d'utiliser un langage adapté aux jeunes et des



méthodes appropriées comme l'organisation de jeux de rôle et de mettre à disposition du matériel didactique adapté aux jeunes. D'autres intervenants ont informé sur des programmes pour de jeunes apprentis ainsi que des rencontres avec les parlementaires où ils ont la possibilité de dialoguer avec les jeunes. Certains Parlements misent sur une participation active des jeunes à des ateliers thématiques et sur la formation des enseignants. Plusieurs intervenants ont par ailleurs proposé que le thème soit approfondi dans le cadre d'une réunion de l'ASGP.